

COMPTE-RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MARS 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

en exercice : 29

Présents et absents représentés : 24 dont 5 représentés jusqu'à 20h10, puis 25 dont 5 représentés jusqu'à 20h15, puis 26 dont 5 représentés jusqu'à 20h30, puis 26 dont 6 représentés à compter de 20h30.

Absents excusés non représentés : 5 jusqu'à 20h10, 4 de 20h10 jusqu'à 20h15 et 3 à compter de 20h15.

L'an deux mille vingt,

Le lundi neuf mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal,

légalement convoqué, s'est réuni salle Thierry Paris en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc LE RUDULIER, Maire.

PRÉSENTS

M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Rina DUPRIET, M. Georges DUTRUC-ROSSET, Mme Annick LEON, M. Jean-Paul BERTHELOT, Mme Jacqueline DESCHAMPS, Mme Carole SIMACOURBE, Mme Françoise GAULIER, Mme Sylvie SUTY, M. Etienne MOUTON, Mme Juliette ESPINOS, M. Rémi JOURDAN, Mme Lorraine WEISS (à compter de 20h10), Mme Catherine LE DANTEC, Stéphane GRASSET (jusqu'à 20h30), Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, Mme Elisabeth MORELLI, M. Jean-Christophe HILAIRE (à compter de 20h15), M. Thierry HULLOT, M. John COLLEEMALLAY.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Monsieur Emmanuel HAMIACHE donne pouvoir à Madame Rina DUPRIET

Madame Myriam CHABILAN donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc PESSEY

Monsieur Jean-François FUSCO donne pouvoir à Monsieur Georges DUTRUC-ROSSET

Madame Maguy RAGOT-VILLARD donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe HILAIRE

Madame Sylvie PLANTIER donne pouvoir à Monsieur Thierry HULOT

Monsieur Stéphane GRASSET donne pouvoir à Madame Elisabeth MORELLI à partir de 20h30

ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS

Mme Lorraine WEISS (jusqu'à 20h10)

M. Jean-Christophe HILAIRE (jusqu'à 20h15)

M. Christophe GEDIE

Mme Christelle RENAUDIN

M. Sébastien de LARMINAT

A - ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

SECRETARE DE SEANCE : Mme Annick LEON

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				24	
POUR	24	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

B - POINTS À L'ORDRE DU JOUR

I – INTRODUCTION

1. ACQUISITION D'UN TERRAIN AU 5 CHEMIN DE LA GENESTE A BUC

Rapporteur : Monsieur DUTRUC-ROSSET

Arrivée de Mme Lorraine WEISS à 20h10.

Arrivée de M. Christophe HILAIRE à 20h15.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				26	
POUR	16	CONTRE	8	ABSTENTIONS	0
			Mme ESPINOS Mme GAULIER M. JOURDAN Mme LE DANTEC Mme SUTY Mme WEISS M. HULOT Mme PLANTIER		

AUTORISE le Maire à acquérir au nom de la commune bien cadastré AK n°100 et situé au 5 chemin de la Geneste à Buc pour la somme de 1 023 500 € à laquelle s'ajouteront les frais notariés,

AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente et tout document y afférent,

DIT que les crédits sont prévus au budget 2020.

Départ de M. Stéphane GRASSET à 20h30.

II – FINANCES

1. DÉCISION MODIFICATIVE N°2 : BUDGET DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur PESSEY

		NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME		26	
POUR	16	CONTRE	8	ABSTENTIONS	0
			Mme ESPINOS Mme GAULIER M. JOURDAN Mme LE DANTEC Mme SUTY Mme WEISS M. HULOT Mme PLANTIER		

DÉCIDE d'adopter la décision modificative n° 2 pour le budget de la ville conformément au document ci-joint,

PRÉCISE que la DM n° 2 s'établit à 1 050 000 euros.

C – QUESTIONS DIVERSES

PAS DE QUESTION.

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 28 MARS 2020 à 10H.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL A 21H30.

Fait à Buc, le 10 mars 2020

Le Maire

Jean-Marc LE RUDULIER

